

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 16 MARS 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Convocation du 8.03.2023
Affichage du 8.03.2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 8.03.2023, affichée le huit mars 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme CHAMERET Stéphanie), M DESCHAMPS Michel, M Du LAC Jean-Vincent (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUEUGNON Jean-Edouard, Mme RADIGUET Angéline.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame REVET Evelyne est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.03.074

**PARTICIPATIONS ET AVANCES REMBOURSABLES DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS ANNEXES –
EXERCICE 2023**

Monsieur le Président indique que suite au vote du Budget principal et des budgets, il est nécessaire de préciser le montant des participations, des avances remboursables que le budget Principal verse aux budgets annexes CIAS – LOCATIONS BATIMENTS ARTISANAUX – MUSEALES – OT – VIABILITE - ZA LONGNY.

Monsieur le Président rappelle le montant des différentes participations votées par budget :

Budgets annexes	Montant de la participation 2023 versée par le Budget Principal
C.I.A.S.	117 242 €
Muséales	142 485 €
Offices du Tourisme	59 854 €
ZA Longny	6 310.54 €
Locations Bâtiments artisanaux (avance remboursable)	5 465 €
Viabilité (avance remboursable)	21 946.45 €
ZA Longny (avance remboursable)	504 248.75 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins une voix contre concernant la participation au budget des muséales :

- DE VALIDER les montants des participations et avances remboursables du budget Principal aux Budgets annexes tels que présentés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

